



RESERVATION VACANCES DE PAQUES

Accueil de loisirs

NOM :

PRENOM :

PERIODE DE RESERVATION ET ANNULATION : du 05 Mars au 25 mars 2023

Extrait du règlement intérieur de l'accueil collectif de mineur :

Les demandes de réservations seront acceptées en fonction des critères d'admission à savoir :

- Les enfants tropéziens, dont les deux parents travaillent ;
- Les enfants tropéziens dont un des deux parents travaille ;
- Les autres enfants tropéziens ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont les deux parents travaillent à Saint-Tropez ;
- Les enfants extérieurs à la commune, dont l'un des deux parents travaille sur Saint-Tropez ;
- Les enfants scolarisés à Saint-Tropez ;
- Les enfants ou petits-enfants de résidents tropéziens ou ayant une résidence secondaire ;
- Les autres enfants

Toutes les journées de réservation sont dues, sauf :

- maladie supérieure à 3 jours sur présentation d'un certificat médical (dans les 48h)
- raisons familiales (sur présentation d'un document officiel dans les 48h).

HORAIRE D'OUVERTURE POUR LES VACANCES : accueil de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00

THEME : « L'imagination sous toutes ces formes »

PERIODE : 17 Avril au 28 Avril 2023

LUNDI 17 AVRIL	<input type="checkbox"/>	LUNDI 24 AVRIL	<input type="checkbox"/>
MARDI 18 AVRIL	<input type="checkbox"/>	MARDI 25 AVRIL	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 19 AVRIL	<input type="checkbox"/>	MERCREDI 26 AVRIL	<input type="checkbox"/>
JEUDI 20 AVRIL	<input type="checkbox"/>	JEUDI 27 AVRIL	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 21 AVRIL	<input type="checkbox"/>	VENDREDI 28 AVRIL	<input type="checkbox"/>

Date + Signature

Ville de Saint-Tropez

Services périscolaire et extrascolaire
Pôle Enfance – 1 Chemin des vendanges
Tel 04 94 81 30 11
poleenfance@ville-sainttropez.fr



Horaires

Pendant la période scolaire : mercredi
de 8h00 à 18H00

Pendant les vacances : lundi à vendredi
de 8h00 à 18H00